

LE BIGOR DE PICARDIE

Alter post



fulmina terror

Dans ce numéro :

- Visites des COM-RT, COM-BRIGADE et du père de l'Arme
- Le Cercle Mess
- Accueil des officiers nouvellement affectés
- Marche des sergents
- Soirée Western
- La Carte du Marsouin
- Noël des enfants

VISITES D'AUTORITÉS



TRADITION ET MÉMOIRE



Nous voici arrivés à la fin de l'année 2004.

Le 1^{er} RAMa peut légitimement être satisfait de l'année écoulée.

Tous les rendez-vous ont été honorés et votre implication personnelle en est la cause. L'esprit de corps est de plus en plus affûté.

C'est cet esprit, cette volonté qui naît des relations entre « frères d'arme », ce sens de l'œuvre commune, qui permet à une troupe de se surpasser à l'entraînement comme au combat.

Je vous ai fait part de mes directives pour l'avenir proche. Les activités et les rendez-vous seront plus nombreux et plus denses. Je sais que nous déploierons l'énergie nécessaire pour relever les défis du 1^{er} semestre vers une polyvalence complète ATLAS-155mn-120mn-MICAT.

Avant cela, je vous souhaite à toutes et à tous, militaires et civils, ainsi qu'à vos familles, de joyeuses fêtes de fin d'année et de bonnes permissions amplement méritées.

« La force vive d'une armée ne croit pas en raison du nombre de soldats et de moyens matériels, mais plus en raison de l'esprit qui l'anime »

MARMONT

Maréchal de France



MOT DU PRÉSIDENT DES OFFICIERS

Alors que l'année 2004, marquée par tant d'activités, se termine une année 2005 se profile avec un taux d'activités qui peut paraître à première vue délirant. N'AYONS PAS PEUR ! Si les défis qui se présentent désormais avec précision ne sont pas à sous-estimer, sachons garder, chacun à notre niveau, la sérénité et le calme des troupes aguerries.

Certes la devise actuelle semble être « faire toujours plus avec toujours moins », mais il ne faut pas se distraire à contempler avec lassitude l'ampleur de la tâche et au contraire œuvrer avec des solutions simples et des « bidouilles » dignes de nos Anciens qui ont connu bien pire.

Il me reste, au nom du président des officiers encore en mission, à souhaiter au personnel du régiment et à leurs familles de bon-

nes fêtes de fin d'année.

Que 2005 soit une année encore pleine de satisfactions, tant militaires que privées. Mais surtout, si le cafard vous guette, dites-vous simplement :

Au paquet la Colo !!!

Capitaine VALENTIN,
suppléant.

MOT DU PRÉSIDENT DES SOUS-OFFICIERS

La fin de l'année est presque arrivée et les activités auront été nombreuses et variées. Quelques informations en préambule :

Le nouveau statut général des militaires (SGM) passera en discussion à l'assemblée nationale le 14, 15 et 16 décembre. Les débats seront retransmis à la télévision sur la chaîne Assemblée Nationale pour ceux qui ont une parabole. Le statut passera ensuite en janvier ou février au Sénat.

La 30^{ème} session du CFMT a étudié durant la dernière semaine de novembre le projet concernant le règlement de discipline général des armées rénové. J'ai participé à la réunion régionale concernant l'étude de ce projet. Ceux qui le souhaitent peuvent venir le consulter

au bureau du PSO (attention, ceci reste un projet qui verra son aboutissement durant l'année 2005).

La quinzaine des sous-officiers qui se déroulera par catégorie de grade jusqu'à mi-décembre sera un moment privilégié de discussions, d'échange et de cohésion avant les multiples activités qui reprendront en janvier.

Je tenais à remercier les sous-officiers qui ont participé à l'animation ou ont été présents pour le Loto régimentaire. De même pour la soirée organisée par l'amicale sous-officiers, sous la férule énergique de son président l'ADC DEMARQUE.

A compter de janvier je m'attache-

rai particulièrement au parrainage des jeunes sous-officiers en débutant par un point de situation avec mes différents représentants au sein de chaque unité, puis à la finition de la charte de parrainage qui sera remise à chaque jeune à son arrivée. L'année 2004 aura été marquée par l'arrivée de 52 sergents au régiment. Le 4 janvier nous accueillerons le sergent **Gabrielle ABRIC** qui sera notre nouvelle infirmière.

Je vous souhaite, à vous et à vos familles, de bonnes fêtes de fin d'année.

Cordialement vôtre,

Adjudant-chef BALERET.

MOT DU PRÉSIDENT DES ENGAGÉS VOLONTAIRES

Pour ma première intervention dans ma nouvelle fonction de président des Engagés Volontaires, je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée à l'occasion du vote. Face à ces responsabilités, je serai secondé par les caporaux-chefs CAPRON, LEPRINCE et GALICHIO (trésorier de l'association EVAT).

L'année prend fin, elle aura été intense de missions tant en opérations extérieures, missions de courte durée qu'en divers stages. L'arrivée du système d'arme ATLAS nous apportera une année 2005 plus intense encore

mais plus riche aussi. J'invite les militaires du rang à demeurer professionnels en étant attentif à l'instruction ATLAS.

Depuis le mois de mars, l'association régimentaire des EVAT a relancé les cotisations. Je constate que peu d'entre nous cotisent ; je demande donc aux représentants dans les batteries d'expliquer le bien fondé de l'association. Celle-ci ne peut fonctionner qu'avec votre participation. Merci aussi de faire parvenir au caporal-chef Galichio les noms des volontaires désirant faire partie de l'association.

J'adresse mes vives félicitations aux nouveaux promus de l'avancement du mois de décembre et je les invite à faire le tour des unités et services.

Enfin, je tiens à rendre hommage au **caporal ROGUET**, il y a un an que tu nous as quittés. Nous avons une pensée profonde pour sa famille.

Je vous souhaite à tous de profiter des permissions de fin d'année et de passer de joyeuses fêtes,

Caporal-chef LENORMAND.



BULLETIN DE SOUSCRIPTION

1^{er} RÉGIMENT D'ARTILLERIE DE MARINE

Alter post fulmina terror

Ils furent les bombardiers de la marine royale, les canonniers de la Révolution et de Napoléon avant de devenir des « Bigors », surnom qui leur fut donné par les marins des bâtiments de la marine nationale sur lesquels ils embarquaient pour des expéditions lointaines. Depuis Lützen en 1813 où ils prirent une part prépondérante au succès, jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, pas moins de quatorze noms de batailles couvrent les soies de l'étendard du premier de l'Arme. Le Mexique à deux reprises, en 1838 et 1863, et la Crimée sous le Second Empire contribuèrent à sa renommée. La gloire immortelle de Bazeilles les 31 août et 1^{er} septembre 1870, au sein de la Division bleue, est depuis longtemps entrée dans l'Histoire, non seulement de l'Arme, mais aussi de la France. Sous la III^e République, les Bigors du 1^{er} régiment d'artillerie de marine participent activement à la conquête de l'empire colonial : Sontay et Langson en Indochine (1883-1884), le Dahomey en 1892 et Madagascar en 1895 témoignent de sa vocation coloniale. C'est sous ce nouveau nom de 1^{er} régiment d'artillerie coloniale, que le corps entre dans la Grande Guerre. Deux nouvelles inscriptions de batailles : Champagne 1915-1918 et La Somme 1916 ornent son étendard. Vient enfin la Deuxième Guerre mondiale et l'extraordinaire périple en Afrique et au Levant de la 1^{re} division de Français Libres. Combattant sous l'écusson frappé de la croix de Lorraine, le 1^{er} régiment d'artillerie coloniale, commandé par une grande figure des Français Libres, le colonel Laurent-Champrosay, compagnon de la Libération, est cité à l'ordre de l'armée à plusieurs reprises et de nouvelles inscriptions prennent place sur l'étendard : Bir-Hakeim 1942, dont la commémoration est devenue la fête du régiment, puis El-Alamein la même année ; Takrouna en 1943, le Garigliano en 1944 et enfin Colmar en 1945 complètent l'épopée. Chacune de ces inscriptions est lourde du sang des braves tombés pour que vive la France.

Aujourd'hui, installé à Laon-Couvron, au quartier Général Mangin, le 1^{er} régiment d'artillerie de marine, appartient à la prestigieuse 2^e brigade blindée. Doté des redoutables canons de 155 mm AUF 1 et des mortiers de 120 mm, sur tous les théâtres d'opérations où sont engagées les armes de la France, il justifie pleinement sa devise :

« *Alter post fulmina terror* ».

**PARUTION
NOËL 2004**

SUPERBE ALBUM
Relié Mardor au format 22,5 x 30
160 pages environ - jaquette pelliculée
Nombreuses illustrations
et photos couleurs
Code article : 8081960
Prix TTC : 35 € + 5 € frais d'envoi

BON DE COMMANDE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal Ville :

Tél : Fax :

1^{er} RÉGIMENT D'ARTILLERIE DE MARINE

Alter post fulmina terror

	exemplaire(s) à	35 €		€
	Frais de port par ex.	5 €		€
TOTAL				€

Signature :

Date :200.....

☐ Ci-joint chèque libellé à l'ordre de : **1^{er} régiment d'artillerie de marine**

A retourner à :

1^{er} régiment d'artillerie de marine
Quartier Mangin
02015 LAON Cedex

R.C. Limoges 2004

VISITES D'OFFICIERS GÉNÉRAUX AU 1^{ER} RAMa



Le 10 novembre, le régiment accueillait le général de corps d'armée Jean-Claude MALBEC, commandant la région Terre Nord-est, commandant les forces françaises et l'élément civil stationnés en Allemagne et officier général de la zone de défense Est à Metz.

Le COM-RT s'est vu présenter le personnel, les services et les infrastructures du 1^{er} RAMa. Lors de tables rondes, il s'est entretenu avec le personnel

Au cours d'un rassemblement

régimentaire, le général a exprimé l'émotion suscitée par les événements survenus 3 jours plus tôt en Côte d'Ivoire, faisant 9 morts et 23 blessés parmi les soldats français.

Au moment du départ, le général a félicité le régiment dans son ensemble pour son profes-



sionnalisme, son enthousiasme et son rayonnement.



Sur le plan opérationnel, le 1^{er} RAMa est placé sous l'autorité de la 2^{ème} brigade blindée, dont le PC est à Orléans. Le général LAFONTAINE a pris le commandement de cette grande unité au 1^{er} septembre.

Sa visite dans notre régiment, les 6 et 7 décembre, s'inscrivait dans sa prise de contact « en direct » avec les formations qu'il commande.

La présentation du nouveau système d'arme ATLAS, sur

lequel le régiment est en cours de formation avant les manœuvres de janvier, a constitué le point d'orgue de ses 2 jours en Picardie.

Le général s'est dit impressionné par la puissance du système, laquelle tient tant à la haute technologie à laquelle il fait appel qu'au remarquable professionnalisme des hommes qui l'exploitent.

Particulièrement attaché aux traditions, à l'exemplarité de la tenue et à l'aptitude au tir de tout militaire, le COM-BRIGADE a exprimé sa satisfaction et sa fierté à dis-

poser d'un régiment d'une telle qualité sous son autorité, avec des soldats qui ont de la gueule.



Le « Père de l'Arme » des Troupes de Marine, le général BULIT est le garant des traditions qui font l'identité des 24 régiments héritiers des troupes coloniales.

Les 22 et 23 novembre, il était au milieu des hommes et des femmes du 1^{er}

RAMa, répondant aux questions que les diverses catégories de personnel peuvent se poser quant au statut particulier des TDM : OPEX, séjours, progression de carrière...

Le général a passé les troupes en revue lors d'un rassemblement, visité la salle d'honneur qui conserve les objets de collection de l'histoire du régiment et honoré l'invitation



des lieutenants à un petit déjeuner colo.

LES BIGORS DE PICARDIE À MARIE-GALANTE

Fin septembre, la 3^{ème} batterie de tir du 1^{er} régiment d'artillerie de marine a rejoint l'île de MARIE-GALANTE.

Ceci afin d'effectuer une tournée de présence où il n'y a habituellement aucun militaire en activité : une semaine au nom des forces armées des Antilles.

Ce nouveau voyage a permis aux *Bigors de Picardie* de s'exercer aux projections régionales à partir de la MARTINIQUE, mais aussi de travailler au profit de leur nouvelle terre d'accueil, dans la plus grande tradition d'ouverture à l'autre propre aux Troupes de Marine.



militaires du rang a effectué une projection de 4 mois au sein du 33^{ème} RI-Ma, pré-positionné à Fort-De-France. C'est à cette occasion que les Bigors ont apporté leur soutien à la mairie de CAPES-TERRE, l'une des 3 grandes villes de Marie-Galante avec ses 3500 habitants, ainsi qu'à l'Office National des Forêts.

d'observation des tortues marines créées par l'ONF.

De plus, les Bigors ont pu travailler au profit du seul agent ONF présent sur l'île, un jeune breton très motivé, David, qui leur a demandé de réhabiliter une partie du « *chemin des douaniers* » ou « *chemin des 50 pas* », longeant la presque totalité de l'île.



réhabiliter
une partie
du
« chemin
des
douaniers »



Aux ordres du Capitaine LESUEUR, cette unité composée de 64 cadres et

La 3^{ème} batterie a d'abord nettoyé la totalité de la plage sauvage des Galets (soit 1,5 km), ramassant ainsi des dizaines de sacs de débris rejetés par la mer. Cette plage située sur la commune de Capesterre constitue l'un des 2 sites de ponte des tortues vertes répertoriés sur l'île par l'ONF.

C'est avec beaucoup de plaisir et de curiosité que les Bigors ont pu observer certains spécimens à la nuit tombée, en accompagnant les équipes locales

Avec cette nouvelle expérience, les Picards du 1^{er} RAMa ont une fois de plus exporté leurs savoir-faire et le caractère chaleureux de leur région d'adoption, dont ils se sont fait avec plaisir les ambassadeurs d'un jour à l'autre bout de cette France ultramarine. Rendez-vous en septembre prochain avec un nouveau départ riche en promesses, direction DJIBOUTI dans la corne de l'Afrique.



Le Cercle Mess au quotidien



*“La louche
dans une main
et le FAMAS
dans l'autre”*

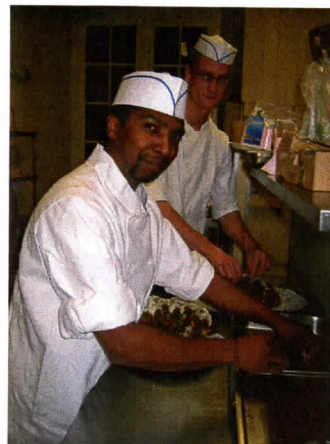
Le cercle mess du 1^{er} RAMa, mutualisé avec le 1^{er} RMA, est un organisme à vocation sociale et culturelle qui a pour but d'assurer à l'ensemble du personnel, quelle qu'en soit la catégorie, un lieu de réunion où il peut trouver des possibilités de distraction et d'information dans une ambiance favorable à la camaraderie et à la solidarité.

Sous la direction d'une cel-



lule d'administration, il regroupe trois activités : restauration, hébergement et loisirs. Totalement informatisé, il est le seul service à travailler en comptabilité générale (partie double).

En chiffres le cercle mess c'est en moyenne 800 repas par jours, 200 prestations privées et officielles par an, 147 chambres de célibataires, une vingtaine de chambres de passage, 2 bars, 1 bazar avec du matériel paramilitaire (bientôt 1 gilet de combat bien mieux que celui du commissariat), 1 coiffeur, un bureau accueil pour la vente de tickets, les recharges des cartes et bientôt un lecteur de cartes bleues. C'est aussi bien entendu un soutien



aux différentes unités du régiment en manœuvre, OPINT ou OPEX.

Le Cercle Mess du 1^{er} RAMa est un service réactif et disponible, au service de tous mais non philanthropique...

Instruction Cercle Mess

“La louche dans une main et le FAMAS dans l'autre” avait annoncé le chef de corps lors des couleurs : pendant deux jours pourtant les personnels du Cercle Mess ont mis de côté leur spécialité, « la louche », pour ne garder que le FAMAS.

C'est renforcé d'autres éléments de la batterie d'administration et de soutien (section commandement, casernement, groupe cyno et DRH) et avec le soutien du groupement d'instruction, que le Cercle Mess s'est porté les 16 et 17 novembre derniers dans la région de Noyon, à Crisolles.



Comme tous les trimestres, instruction, marche et tir ont été au programme. Avec une petite pensée émue pour le reste du régiment qui en a profité pour s'aguerrir lui aussi avec deux jours

au régime des repas froids... D'aucuns auront peut-être même poussé la cohésion jusqu'à couper le chauffage et ouvrir la fenêtre de leur bureau ?

A dominante principale « tir », la première matinée a été consacrée à l'instruction sur la 12.7 et à un rapide rappel sur les différentes positions de tir au FAMAS (assis, couché, debout, à genou...). Ont suivi en début d'après-midi le tir 12.7, auquel un Mirage F1 a échappé de justesse, et un parcours de tir FAMAS : 100 m à genou, 50 m debout et 25 m au jeté. Une marche topo nocturne d'une dizaine de kilomètres a permis à tous, plus ou moins



tard, de retrouver le bivouac après avoir poinçonné les cartons de contrôle à chaque balise trouvée.

La dernière journée a été consacrée au tir à 200 mètres sur CT2 et au lancer de grenades. Enfin, s'il existe des PROTÈRE à capacité SAM, le Cercle Mess n'a pas oublié en si peu de temps son premier métier et a inauguré la PROTÈRE à capacité « Resto co » : c'est donc par un barbecue et un repas en vivres frais que cette trop courte activité terrain s'est terminée.

La Section Maintenance Infrastructure

La section maintenance infrastructure (SMI) est plus connue sous l'appellation de « casernement ». Rattachée à la batterie d'administration et de soutien, sa mission est d'effectuer l'ensemble des travaux locatifs nécessaires sur l'infrastructure du 1^{er} RAMa.

En parallèle des actions d'entretien et des réparations courantes (plomberie, électricité...), initiées le plus souvent par les demandes de travaux des unités, la SMI a pris en charge des chantiers de plus grande envergure. Ainsi, la rénovation des chambres de la BDO a-

t-elle été entreprise alors que le bâtiment MADAGASCAR fait l'objet d'une remise en état en vue de permettre l'accueil temporaire des familles du personnel nouvellement affecté au régiment. Le domaine d'action de la SMI ne se limite pour autant pas au quartier Mangin : le château de LA FERRE ainsi que les bâtiments du DMD (LAON) sont à sa charge.

Tous les corps de métier sont représentés et doivent intervenir : plombier, maçon, peintre, électricien, menuisier... Et si chacun, qu'elle que soit sa caté-

gorie (personnel militaire et civils de la défense) maîtrise sa spécialité, la polyvalence reste bien entendu de mise. Le personnel militaire pouvant comme il se doit être projeté soit dans sa spécialité, soit dans le cadre d'une mission PROTERRE...

Certains travaux peuvent paraître longs avant d'être réalisés, mais si cela s'explique par l'immensité des installations à soutenir et des urgences auxquelles il faut faire face tous les jours, toutes les demandes sont au final traitées dans l'ordre de priorité fixé par le commandant en second.



MR OLSZEWSKI ET LE CPL JOVENEZ devant l'insigne de la BAS restauré

L'hiver de la cellule espaces verts

N'allez pas croire que le mot « hiver » équivalait au mot « repos » pour la cellule espaces verts. Car après la tonte viennent le taillage des haies - environ 4 km -, l'ébranchage et l'élagage. Sans compter les

feuilles mortes que l'on ramasse non pas à la pelle mais avec un aspirateur fixé à l'avant sur un TRM 10000, conception à la Mac Gyver oblige, et derrière une benne à bois prêtée par le RMat de

DOUAI (la DIRMat de Metz nous avait promis une remorque pour 2004, celle-ci n'est toujours pas arrivée ; il est vrai que 2004 n'est pas encore terminé...).



Les difficultés de la cellule pour entretenir le camp augmentent avec les charges de travail. La zone arborée à l'entrée du quartier, par exemple : quand il fallait une journée d'entretien pour un personnel, il faut actuellement 3 jours pour 3 personnes. L'élagage et l'abattage des arbres au niveau de l'ancien mess ont également été nécessaires pour faciliter l'harmonisation des VOA et des AUF1. Autre mission, la création d'un nou-

veau champ de tir FLG et mortiers de 120 mm au DAMS, sur une superficie de 17500 m² (avec entretien périodique). Enfin, dans un avenir très proche débutera le reboisement de la zone entre le parking BCL et l'aigle (l'ancienne réserve incendie).

ADJ De ROCH.



Nouveau champ de tir FLG et Mo 120

avant...



... après !

UN STAGIAIRE AUX ESPACES VERTS

Pendant 3 semaines nous avons eu un stagiaire, M. LEFEBVRE Hubert, du lycée du Val de serre de Pouilly sur Serre. Il a effectué différents travaux

de taillage des haies et des géraniums, ramassage des feuilles, préparation des bacs avant l'hiver et d'un massif fleuri pour le 1^{er} RMat.



TIRS FLG ET GRAND RAPPORT... AU DAMS !



mense table drapée de l'ancre d'or, au milieu des objets de collection qui forment l'héritage et le patrimoine du 1^{er}

Demain : Band of Brothers.

A l'issue des tirs, les participants n'ont parcouru qu'une dizaine de mètres en TRM avant d'en redescendre surpris : sur les tables de campagne disposées dans une des salles sans vitre les attendaient leurs effets d'écriture, mis en place par le secrétariat chef de corps dans la plus grande discrétion... !

Les courants d'air et l'absence d'électricité n'ont pas eu raison du commandement qui a seule-



Le grand rapport d'un régiment réunit régulièrement le chef de corps, le commandant en second, l'officier supérieur adjoint, les commandants d'unité, les

chefs de service et présidents de catégorie pour une communication directe du commandement. A cette communication des orientations à court terme et des dernières décisions prises par le chef de corps font écho les questions et annonces des autres participants.

Traditionnellement, cette réunion se déroule en salle d'honneur, de part et d'autre de l'im-

RAMA.

Le grand rapport du 8 décembre a quelque peu dérogé à la règle en succédant à un exercice de tirs FLG (courbes à 140 m et 280 m, et tendus à 75 m), sur le lieu-même du DAMS !

On a d'abord pu distinguer les silhouettes de l'effectif grand rapport se découpant sur les étendues herbeuses du camp, telle l'affiche fétiche du colonel

ment pris soin d'aller à l'essentiel pour chacun des points abordés !

S'en est suivi un repas froid : «rasquettes» pour tout le monde.

Pointe d'humour du CNE VALENTIN que l'on a vu en cours de grand rapport se lever pour fermer la fenêtre sans carreau. Le chef de corps « t'as pas vue qu'il n' avait pas de vitre, mon capitaine ?! », l'intéressé de répondre « c'est psychologique, mon colonel ! ».



B5 : Poursuite de l'instruction en vue du contrôle opérationnel

Après la séance d'octobre au SITAL¹ du régiment de marche du Tchad, l'unité d'intervention de réserve avait programmé une sortie terrain dans la logique de cette instruction.

Au SITAL les éléments de



la 5^{ème} batterie se sont confrontés à des scénarios exigeant de maîtriser les cadres d'ordres. Le simulateur ne permet cependant pas de travailler les actes réflexe ni les déplacements. Pour y pallier, la B5 a perçu et mis en œuvre des STCAL : simulateur de tir de combat à armes légères.

Cet équipement se compose d'un gilet pourvu de multiples récepteurs et d'un émetteur placé à l'extrémité de l'arme. D'autres récepteurs sont également fixés sur le casque du fantassin.

Le principe est simple et s'apparente au *Laser Quest* dont sont adeptes les adolescents : le tir active l'émetteur de l'arme et, si la visée est juste, un faisceau infra-rouge déclenche une sonnerie du gilet ennemi via ses récepteurs. Le soldat ainsi « touché » n'a d'autre alternative que de se coucher à terre pour faire cesser le sifflement.

L'application sans faille des actes réflexe devient alors limpide.

Au cours de cette activité le personnel de l'UIR s'est également drillé sur les missions communes de l'armée de Terre (MICAT) telles qu'éclairer et défendre, avant de réviser ou de se familiariser avec la tenue du check point.

Pour le contrôle opérationnel du 9 au 12 décembre, les réservistes du 1er RA-Ma auront eu à cœur d'être à la hauteur de toutes les missions pouvant leur être confiées.

ADJ OLSZESKI.

¹: Simulateur de tirs aux armes légères.



B1 : INAUGURATION DU HALL BIR HAKEIM

Le 10 décembre, la 1^{ère} batterie a inauguré son nouveau hall, baptisé HALL BIR HAKEIM, en présence du chef de corps.

A cette occasion, le colonel DEMAIN a rappelé l'histoire du canon de 75 mm exposé en de position de tir. Cette pièce d'artillerie, datant de la 1^{ère} Guerre mondiale, avait repris du service notamment dans les forces françaises libres en 39-45, car l'ennemi allemand avait fait main basse sur une grande part de l'armement des troupes.

Elle a notamment participé aux combats de Bir Hakeim, bataille marquant le début du renouveau des forces françaises face à l'Axe.

En mai 2004, Bir Hakeim est devenu la fête régimentaire du 1^{er} de l'Arme.

Pour la 1^{ère} batterie, de retour du TCHAD,

cette inauguration marque son histoire d'une croix blanche. Son personnel a, en cette occasion, remis au chef de corps les souvenirs de sa mission en Afrique : un magnifique insigne du régiment en argent massif et une photographie aérienne d'un avion de combat français, en vol, dont le cockpit est placardé de la couverture du livre du régiment.

La nouvelle devise de l'unité a été révélée lors de cette cérémonie : «**Prima ad igner** », la première au feu.



La nouvelle devise de l'unité a été révélée :

Prima ad igner

« la première au feu »



Tradition et cohésion

Accueil des officiers nouvellement affectés
au château de La Fère—mercredi 3 novembre 2004.



Dégustation du Beaujolais Nouveau—jeudi 18 novembre



Une marche cohésion des sergents accompagnés du chef de corps et du président des sous-officiers a ponctué la journée du 1^{er} décembre.

« La quinzaine des sous-officiers », une première au 1^{er} RAMa, est une initiative du nouveau PSO, l'ADC BALERET. Cette marche faisant suite au petit déjeuner colonial de la veille.

les sergents du Cercle Mess, il a fait l'unanimité autour du feu, sur fond de chants de popote.

Un esprit de corps s'est spontanément créé entre les sergents des différentes batteries, dont les activités ne leur permettent pas souvent de partager de tels instants.



Le chef de corps en a profité pour établir un dialogue en direct avec ses sergents. D'aucuns diraient se connaître mieux encore « ...car du sergent au colon on a une âme, nous les bigors ; la colonia-a-ale... !!! ».

SGT ALIS, BDO, 2^{ème} S^o VOA.



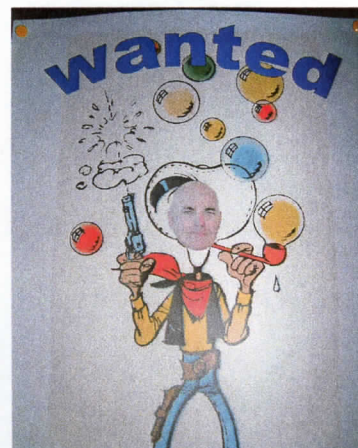
Premiers départs du quartier à 16h15 pour une arrivée sur l'aire de bivouac au polygone de LA FERRE vers 19 heures. L'ambiance bon enfant et conviviale était de mise tout au long des quelques 12 km. A mi-chemin, le Père Noël de la BDO en personne encourageait les marcheurs ; dans sa hotte : vin chaud et soupe à l'oignon ! Quant au barbecue orchestré par



LOTO DU RÉGIMENT—VENDREDI 26 NOVEMBRE



SOIRÉE DES SOUS-OFFICIERS : WESTERN A COUVRON !!!



Suivre la vie des Troupes de Marine
en recevant la revue de l'Arme
« L'Ancre d'Or Bazeilles »

Soutenir le musée des Troupes de Marine,
gardien de la mémoire de l'Arme

Concrétiser votre engagement en
participant à l'entraide au sein des
Troupes de Marine

EN 2005, DEMANDEZ VOTRE CARTE DU MARSOUIN !

En 2004, la FNAOM, « L'Ancre d'Or Bazeilles », l'AAMTDM et le général commandant l'EMSOME ont décidé de mettre en place un instrument unique pour manifester la solidarité

de la famille coloniale : la Carte du Marsouin. Elle a pour but de simplifier et regrouper en une seule et unique démarche toutes les actions de soutien au rayonnement de l'Arme ; et de ren-

forcer la solidarité au sein de l'Arme, toutes générations confondues, en créant un fonds d'entraide pour les camarades de l'Arme affectés par un événement particulièrement grave.

3 types de Carte

• **Adhérent** : je reçois les 6 numéros annuels de la revue L'Ancre d'Or, je participe au fonds d'entraide et je soutiens notre Musée ; 30 €.

• **Soutien** : mêmes éléments que la Carte adhérent + réception de « L'Almanach du Marsouin » et attribution d'un reçu fiscal ; 50 €.

• **Bienfaiteur** : mêmes éléments que la Carte soutien avec priorité à la consolidation du fonds d'entraide.

Conférence sur la bataille de Dien Bien Phû



Devant plus de 150 personnes, l'Amicale des Artilleurs de Picardie organisait dans le cadre de ses activités et de son devoir de mémoire une soirée consacrée aux cinquantième anniversaire de la Bataille de DIÊN BIÊN PHU.

Les Artilleurs de Picardie avaient choisi la salle de

conférence du 1^{er} régiment d'artillerie de marine, ce 19 novembre, pour tenir cette conférence. Après les remerciements aux autorités et aux invités, plus spécialement aux colonels DEMAIN et DUTEL – ancien de Diên Biên Phû – le président de l'amicale a présenté les deux intervenants.

Une première partie, dont l'orateur n'était autre que le colonel (ER) TYRAN, président d'honneur de l'amicale, traita de l'artillerie du camp retranché.

La deuxième partie relatait le drame humain et la souffrance des combattants à travers un exposé documenté « Soutien santé à Diên Biên Phû » par le Docteur Christophe LAIGLE – médecin des armées, de réserve, et auteur

d'une thèse sur le sujet.

Une page de notre histoire militaire qu'ont découverte les nouveaux jeunes engagés volontaires de l'armée de Terre du 1^{er} RAMa.

En conclusion on peut dire qu'aujourd'hui le nom de DIÊN BIÊN PHU reste le symbole de l'honneur militaire défendu jusqu'à l'extrême limite de la résistance humaine.



**Un cadeau
à offrir ou
à s'offrir...**

Sortie du livre sur le 1er RAMa

Les éditions LAVAUZELLE, spécialisées dans les ouvrages sur les formations de l'armée Terre et autres thèmes de portée militaire, ont fait appel à l'écrivain Pierre DUFOUR pour la ré-

daction du premier livre sur notre régiment.

Cette magnifique publication reliée et sous jaquette pelli- culée, richement documentée, d'environ 190 pages illustrées, pourra être com-

mandée pour la somme de 35 € + 5 € de port.

Pour ceux qui ont déjà sous- crit à un exemplaire de ce superbe album, en cours de parution.

CRITERES DE CHOIX D'UNE CHAUSSURE DE JOGGING

Le marché de la chaussure de sport est pléthorique et il est compréhensible que l'acheteur soit un peu perdu au milieu de ces rayonnages.

La chaussure de jogging est le résultat d'un savant mélange de « design » et de technologie

- Le « design » : dans le but d'attirer l'acheteur
- La technologie : dans le but de diminuer les problèmes physiques liés au jogging et d'améliorer la performance

L'idéal (mais c'est souvent plus cher) est d'aller dans un magasin spécialisé où les vendeurs, souvent coureurs eux-mêmes, vont vous donner un conseil éclairé.

Une bonne chaussure doit être stable, « amortissante », confortable et solide = C'est difficile à obtenir !

Les quelques conseils qui suivent sont à associer impérativement à l'essai de la chaussure : N'hésitez pas à enfiler les chaussures et à faire quelques foulées.

1 - Le premier critère de choix est la nature dominante du terrain :

Sur terrain meuble (hors piste, sous-bois) = nous sommes peu concernés sur le Q. Mangin

- Il ne faut pas de chaussure trop « amortissante » car elles vont entraîner un risque d'instabilité.

- Penser à prendre une semelle à gros crampons pour un meilleur ancrage au sol.

- **Sur terrain dur =**

c'est l'essentiel de notre terrain de jeu au Q. Mangin !

- Quelques chiffres pour situer les enjeux : l'impact pied – sol représente 2 à 5 fois le poids du corps et un footing de 10 Km représente 20 000 vibrations successives qui additionnées, représentent une pression d'environ 10 000 tonnes ! On comprend alors que surviennent des microtraumatismes en cas de chaussure non adaptée.

- On veillera donc à utiliser des chaussures suffisamment épaisses (30 mm environ au talon) et plutôt lourdes (340g pour un 41/42) pour un bon amorti

2 - Le deuxième critère est la morphologie du coureur :

Pour les coureurs LOURDS (nous sommes concernés au Q. Mangin) **ou pronateurs** (appui sur le bord interne du pied lors de l'impact), il faudra demander des chaussures anti-pronation.

A garder en mémoire : Ces semelles ne sont jamais correctrices mais elles limitent l'aggravation d'une anomalie du pied lors de l'impact au sol.

Attention aux chaussures où la semelle est quasi rectiligne (axe droit) car elles peuvent provoquer des ampoules si les renforts internes ne sont pas bien placés => d'où l'intérêt de les essayer !

Pour les coureurs légers avec une foulée supinateur (appui sur le bord externe du pied lors de l'impact), il faudra demander des chaussures dites universelles, à axe courbe et ren-

fort interne souple

Dans cette famille, on remarquera les chaussures à coussin d'air visible qui sont très confortables et sont recommandées en cas de douleurs au talon ; ce sont les chaussures les plus hautes du marché, ce qui peut nuire à la stabilité si course sur terrain meuble (=> entorses)



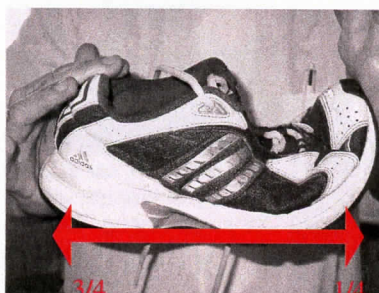
Test de torsion

3 - Autres critères :

- Essayer les chaussures en fin de journée, les pieds ayant pris du volume.

- Ne pas hésiter à prendre une pointure de plus que la pointure habituelle de chaussures de ville. En effet, lors de l'impact, le pied s'allonge jusqu'à 6% (ce qui correspond à 2 pointures de plus).

- Pour les pieds larges, préférer la marque New



Test de pliage

« L'impact pied – sol représente 2 à 5 fois le poids du corps et un footing de 10 Km représente 20 000 vibrations successives »

Balance ou Mizuno

➤ Pour les pieds étroits, préférer les marques Nike ou Reebok

➤ Vérifier que la tige postérieure est bien échancrée pour éviter le frottement avec le tendon d'Achille.

➤ Changer de chaussures tous les 1500 Km environ.

➤ Ne pas utiliser de chaussures de compétitions car trop légères (150 à 220g) ; elles s'usent très vite et ne sont pas assez amortissantes.

➤ Prendre des chaussures dont la semelle de propreté est amovible pour pouvoir non seule-

ment la laver régulièrement mais éventuellement la remplacer par une semelle orthopédique en cas de besoin ultérieur.

➤ Aux tests de torsion et de pliage, la chaussure a une « certaine » rigidité, ce qui assure l'absence de déformation à l'impact..

Conclusion :

N'oubliez pas que le footing est le sport le plus efficace pour conserver un poids stable, voire pour maigrir. Pour cela, rien ne sert de ressembler au lièvre de La Fontaine. Au contraire, le prin-

cipe de course de la tortue convient parfaitement = courir longtemps et lentement.

De bonnes chaussures adaptées permettent de limiter les effets néfastes d'un sol dur, notamment pour les « poids lourds ».

Nous espérons que ces quelques lignes vous permettront de prendre un maximum de plaisir à notre sport militaire favori.

Médecin principal COURATTE-NADAUDE

Source : entretiens de Bichat, Podologie 2002, communication de C. Salamon

Ouvrage à consulter : Technopathie du jogging par D. Poux, chez

... A VOS AGENDAS !... A VOS AGENDAS !... A VOS AGENDAS !...

Le centre de transfusion sanguine des armées (CTSA) sera de passage au quartier Mangin les 12 janvier, 9 juin et 15 septembre 2005.

Les volontaires seront accueillis toute la journée, il n'est pas nécessaire d'être à jeun.

Pourvoyant principalement les hôpitaux militaires, le CTSA est le seul fournisseur de plasma sur les théâtres d'opération extérieure.



NOEL DES ENFANTS du 1er RAMa et du 1er RMat

Toutes les têtes blondes des personnels civils et militaires du 1er RMat et du 1er RAMa rencontreront le Père Noël le 15 décembre après-midi.

A 15 heures 30 débutera la spectacle tant attendus des enfants. A l'arrivée du personnel, photos et remises de cadeaux seront le point d'orgue de cette rencontre qui fait briller les yeux des tout petits.

Enfin, le goûter rassasiera les appétits les plus féroces que les émotions d'une si belle journée auront mis à l'épreuve.



Pour information, les présents remis aux enfants ont été en partie subventionnés par les bénéfices du Loto organisé en novembre (voir page 11 de ce numéro).



Spectacle, pause photo avec le Père Noël, distribution de jouets et goûter pour cette journée de fête



INFO CIJAS QUELQUES INFRACTIONS ROUTIERES ET LEURS SANCTIONS

Dans le cadre de la politique de sécurité routière instaurée au quartier et réaffirmée cette semaine par le commandant en second, l'officier juriste vous rappelle quelques points du code de la route...

Blessures et homicides involontaires :

La loi du 12 juin 2003 a prévu des délits spéciaux lorsque des blessures ou des homicides involontaires ont été causés par un conducteur. Le conducteur qui tue sa victime, par maladresse, imprudence, négligence encourt 5 ans de prison et 75.000 € d'amende. Les peines sont portées à 7 ans et 100.000 € d'amende en cas de circonstances aggravantes (alcool, stupéfiants, vitesse excessive....).

Délit de fuite :

Le conducteur qui cause un accident sans s'arrêter encourt 2 ans de prison et 30.000 € d'amende, peines doublées en cas de décès de la victime. Six points seront retirés avec possibilité de suspension.

Conduite en état d'ivresse :

Si le taux d'alcool dans le sang est compris entre 0,50 g/1000 et 0,80 g/1000, il s'agit d'une contravention de 4^{ème} classe (amende forfaitaire soit 90 € pour celle minorée et 375 € pour celle majorée, retrait de 6 points et possibilité de suspension).

Si le taux est supérieur ou égal à 0,80, il s'agit d'un délit puni de 2 ans de prison, d'une amende de 4500 €, retrait de 6 points, suspension possible mais sans permis

blanc.

Conduite sous l'influence de drogue :

Ceci constitue un délit malgré l'absence d'accident. Les peines sont de 2 ans de prison et 4500 € d'amende. Elles seront portées à 3 ans et 9000 € si le conducteur cumule ivresse et usage de drogue. Elles atteindront 6 ans et 90000 € en cas d'homicide involontaire ou blessures graves (incapacité de travail de plus de 3 mois) causés sous l'emprise de drogue.

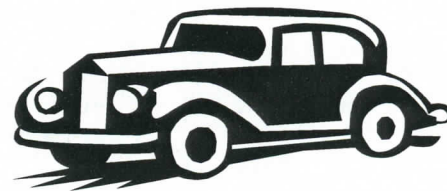
Non respect des distances de sécurité :

Cette distance doit être égale au moins à la distance parcourue par le véhicule pendant 2 secondes. En cas de non respect, les peines sont l'amende de la contravention de 4^{ème} classe, suspension possible du permis et retrait de 3 points. L'infraction devient un délit lorsqu'elle est commise en cas de récidive dans le délai d'un an et dans un tunnel.

Excès de vitesse :

Si l'excès dépasse 50 km/h, il s'agit d'une contravention de 5^{ème} classe (1500 € au plus), retrait de 6 points et possibilité de suspension. S'il y a récidive de celle-ci dans les 3 ans, il s'agit d'un délit punissable de 3 mois de prison et de 3750 € d'amende. Le retrait est de 6 points et le permis peut évidemment être suspendu.

Pour un dépassement compris entre 40 et 50 km/h de la vitesse autorisée, la contravention est de 4^{ème} classe (375 € au plus), retrait de 4 points et possibilité de suspension.



Pour un dépassement compris entre 30 et 40 km/h, elle est encore de 4^{ème} classe mais le retrait n'est que de 3 points.

Pour un dépassement compris entre 20 et 30 km/h, la contravention reste de 4^{ème} classe. Le retrait n'est que de 2 points.

Si le dépassement est < à 20 km/h, la contravention est de 4^{ème} classe et le retrait passe à 1 point. Toutefois, pour ce type de dépassement (< à 20 km/h) hors agglomération, l'amende sera de 68 €.

Comportements dangereux :

Cette infraction (franchissement d'une ligne continue en côte) devient un délit lorsque le conducteur a agi délibérément mettant la vie d'autrui en danger.

Même si les contraventions des 4 premières classes au Code la route sont susceptibles d'être minorées, la prudence s'impose...

SLT BERNARD,
officier juriste.

REGIME DE RETRAITE ADDITIONNELLE DE LA FONCTION PUBLIQUE

A compter du 1^{er} janvier 2005, un nouveau régime de retraite entre en vigueur :

- obligatoire,
- par répartition et par points.

La cotisation sera de 5 % du montant des primes dans la limite de 20 % du traitement indi-

ciaire brut.

Exemple pour un AAP 2 : environ 9,33 euros / mois (estimation du CTAC).

La rente versée à 60 ans sera soit annuelle soit trimestrielle ou sera remplacée par un capital.

La cotisation ne concerne ni les

ouvriers de l'Etat ni les personnels contractuels.

Sylvie MICHEL,
gestionnaire du personnel civil.